

**N° 210/18**

Le Président certifie

- Que la convocation du Comité avait été faite le 4 décembre 2018,
- Que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la C.C.L.L. (siège social) le 19 décembre 2018,

**Objet de la délibération :**  
**Saison numérique**

| Nombre de membres       |    |
|-------------------------|----|
| - En exercice :         | 99 |
| - Présents titulaires : | 69 |
| - Absents :             |    |
| • Dont suppléés :       | 6  |
| • Dont représentés :    | 8  |
| • Excusés :             | 7  |
| • Non excusés :         | 9  |
| - Votants :             | 83 |

| Résultat du vote |    |
|------------------|----|
| - Pour :         | 83 |
| - Contre :       |    |
| - Abstention :   |    |

Extrait du Registre des Délibérations du  
Conseil Communautaire de la Communauté de  
Communes Loue Lison (C.C.L.L.)

**SÉANCE DU 12 DECEMBRE 2018**

L'an deux mil dix-huit,  
Le douze décembre,  
Le comité de la Communauté de Communes Loue Lison s'est réuni à la salle des fêtes à Tarcenay sous la présidence de Monsieur Jean-Claude GRENIER, pour la session ordinaire du mois de décembre.

- Présent(e)s** Mesdames et Messieurs les membres en exercice.  
M. Bole Léon à M. Pernin Daniel, Mme Leblanc-Vichard à M. Demesmay Maurice, Mme Ragot Maryvonne à M. Daudey Pierre, M. Debray Michel à M. Cretin Emmanuel, Sage Jean-Luc à M. Chatelain Claude, Mme Chanudet Djamila à M. Ducret Sylvain, M. Roland Jean-Louis à Mme Calvi Virginie, M. Bole Joel à M. Marguet Vincent
- Procuration** M. Monnet Serge par M. Juste Hubert, M. Bardey Philippe par M. Paulin Gérard, M. Dugourd Pascal par M. Legain Christophe, M. Maugain Romuald par Mme Maugain Ginette, M. Chaussarot Michel par M. Bole Olivier, M. Daudey Louis par M. Déliot Emmanuel
- Suppléé(e)s**
- Excusé(e)** Mmes Berger Danièle, Fietier Danièle, Magneron Monique & Faillenet Bernadette, Ms. Cargnino Jean-Marc, Nicolet Jean-Paul & Edme Philippe
- Absent(e)s** Mmes Faillenet Maryse, Breuillot Christine & Boucon Galimard Sabine, Ms. Maurice Jacques, Percier Pascal, Pogliano Jean-Louis, Petetin Yves, Simon Gilles & M. Bruchon Pierre

Il a été procédé, conformément à l'article L 2121-15 du Code des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le Conseil, **M. Maxime Groshenry**, ayant obtenu la majorité, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

Au travers de sa politique culturelle, le département du Doubs souhaite renforcer la coopération territoriale en favorisant une diffusion culturelle équitable sur le territoire avec les communes et les intercommunalités.

Ainsi en partenariat avec le Département, la CCLL accueillera dans le cadre de la 3<sup>ème</sup> édition de la Saison numérique, le concert du Conservatoire à rayonnement départemental du pays de Montbéliard « Terra / Génération numérique », le **samedi 2 février 2019 à 20h30 à l'Espace Culturel de Quingey**.

Le coût artistique du projet sera entièrement pris en charge par le Département, à savoir 2 250 € et sera versé directement à la compagnie par le Département.

La Communauté de Communes s'engage de son côté à assurer l'accueil des équipes artistiques et techniques le jour de la représentation (frais de bouche non connus à ce jour). Ces dépenses seront prévues au BP 2019.

Le Conseil, invité à se prononcer, à l'unanimité, autorise le Président à signer tous documents rattachés à ce concert.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

025-200068070-20181212-210-18-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 20/12/2018

Fait et délibéré en séance, le 12/12/18

Pour Extrait conforme,

Communauté de Communes  
Loue Lison  
7, rue Edouard Baer  
25290 ORNANS

Jean-Claude GRENIER  
Président